COMMUNIQUÉ DE PRESSE AVRIL 2013

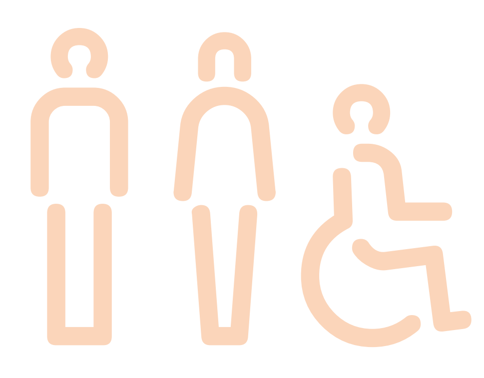
*Ensemble pour une fonction publique exemplaire*

fiphfp Emploi - Handicap

## Emploi des personnes handicapées
## Un événement mobilisateur

# Un forum régional sur l'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique

## Mardi 30 avril de 9h30 à 16h30 à ROUEN



**L'emploi des personnes handicapées est au cœur du forum organisé par le FIPHFP, Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, mardi 30 avril prochain au Parc Expo de Rouen, Cet événement mobilise les employeurs publics, leurs partenaires, des experts du handicap, mais également les personnes handicapées, sur la thématique de l'emploi.**

Le FIPHFP est un **financeur**, mais également un **assembleur** et un **apporteur de solutions pour les acteurs publics**. Il a la volonté de dépasser les aspects institutionnels en créant les conditions territoriales du dialogue et de l'action pour faire concrètement bouger les lignes, partage de bonnes pratiques à l'appui.

**En Haute Normandie**, une **soixantaine d'employeurs publics*** travaillent déjà avec le FIPHFP dans le cadre de conventions pluriannuelles ou en sollicitant des aides ponctuelles. L'objectif du Fonds est d'amplifier cette **dynamique régionale**.

Stands, tables rondes, rencontre entre employeurs publics et demandeurs d'emploi en situation de handicap permettent d'échanger et de partager des expériences sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Ce forum professionnel est l'occasion pour les employeurs publics de Haute-Normandie (élus, DRH, directeurs généraux des services…) de rencontrer l'ensemble des acteurs régionaux impliqués dans l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées (Cap emploi, Centres de gestion de la fonction publique territoriale, secteur adapté, associations, centres de formation ou de reclassement…) au travers de tables rondes très concrètes et vivantes et de stands.

Collectivités territoriales, administrations déconcentrées, établissements hospitaliers peuvent ainsi s'informer sur les différentes solutions techniques, partenariales ou encore financières, à leur disposition pour favoriser le recrutement, la formation ou le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

En parallèle du forum, une rencontre est organisée entre employeurs des trois fonctions publiques susceptibles de recruter et des demandeurs d'emploi handicapés. Coordonnée par le FIPHFP, avec le concours de L'ADAPT, cette manifestation se veut un lieu de rencontres efficaces, sur rendez-vous uniquement.

## PROGRAMME mardi 30 avril

| | |
|---|---|
| **9h30** | Accueil par le FIPHFP |
| **9h30-16h30** | Forum des associations et partenaires du Fonds |
| **10h00** | Conférence - Ouverture par le Préfet de la région Haute-Normandie<br>• Présentation des missions et des financements du FIPHFP<br>• Comment réussir l'intégration d'une personne handicapée dans l'emploi ?<br>• Les PPS, Prestations Ponctuelles Spécifiques, mode d'emploi |
| **14h30-16h30** | Rencontre employeurs publics - demandeurs d'emploi handicapés<br>sur inscription exclusivement |





* chiffres issus du rapport d'activité Haute-Normandie disponible sur www.fiphfp.fr

## L'emploi des travailleurs handicapés dans les fonctions publiques de Haute-Normandie

Au 1er janvier 2011 (chiffres issus des déclarations 2012), le taux d'emploi légal des travailleurs handicapés en région Haute-Normandie dans les 3 fonctions publiques s'élevait à 5,29 % :

- 5,42 % dans la fonction publique territoriale,
- 5,19 % dans la fonction publique hospitalière,
- 4,20 % dans la fonction publique d'Etat.

## Lieu du Forum

**Parc Expo de Rouen**
COMET
76175 Rouen

**Programme détaillé, dates des forums et inscriptions sur**
**www.fiphfp-forum.fr**

## Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement ou de maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans la fonction publique (accessibilité, aménagements de postes, formations, apprentissage…). Apporteur de solutions sur tout le territoire, il déploie également des partenariats pour permettre à tous les employeurs publics de remplir l'obligation légale de 6% d'agents handicapés dans leurs services.

Le FIPHFP intervient sous forme d'aides au cas par cas demandées par les employeurs sur sa plateforme en ligne, ou de conventions pluriannuelles avec les employeurs des trois Fonctions publiques (ministères, villes, Conseils généraux et régionaux, hôpitaux…).

Mis en place en juin 2006, le FIPHFP est placé sous la tutelle de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, du ministre de l'Intérieur, de la ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des Finances, chargé du Budget, et de la ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion. Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

**CONTACTS**
FIPHFP - Anne Foucault
anne.foucault@caissedesdepots.fr
01 58 50 60 03 / 06 77 02 98 77
Agence Bonne Réponse - Marie Tissier
m.tissier@bonne-reponse.fr
04 72 40 54 12 / 06 15 39 59 65



